

Grille territoire

Descriptif dans la circulaire du 24/09/2020	<i>La démarche peut être conçue de manière intégrée entre les différents cycles en impliquant, sur un même territoire, écoles, collèges, lycées, voire enseignement supérieur. Chaque degré d'avancement de cette démarche, qui peut aller de la coordination à l'intégration, renvoie à un des trois niveaux de labellisation identifiés : territoire engagé, apprenant, durable. Cette intégration inter-cycles permet notamment d'établir des continuités pédagogiques qui soutiennent la progression des élèves tout au long de leur scolarité, tout en révélant les cohérences entre les niveaux et les disciplines et en enrichissant les partenariats. Ainsi, le label reconnaît les démarches de développement durable qui mobilisent des équipes d'écoles ou d'établissements d'un territoire éducatif et qui facilitent la continuité et la progression pédagogiques. Il met en exergue la progressivité et la cohérence du parcours éducatif et citoyen de l'élève tout au long de sa scolarité. Ce travail en réseau contribue également à une meilleure connaissance et mobilisation des acteurs locaux de l'EDD. Il s'inscrit enfin dans une stratégie de rayonnement et d'attractivité d'un territoire, favorisant de nouvelles synergies avec l'ensemble des collectivités territoriales concernées.</i>			Points particuliers (notamment hors items prévus au dossier de candidature)
	Label E3D niveau 1 = engagé	Label E3D niveau 2 = apprenant	Label E3D niveau 3 = durable	
Gouvernance et pilotage	Démarche EDD inscrite dans tous les projets d'écoles ou d'établissements du territoire.	En complément des attendus du niveau 1 Diagnostic global du territoire et recommandations dressés par les établissements du territoire (par exemple par les référents EDD). Création d'un comité de l'EDD de territoire.	En complément des attendus du niveau 2 Coordination et progressivité des projets et des actions EDD assurées par le comité de l'EDD de territoire.	
	Les écodélégués de classe (obligatoires collège, lycée, recommandé école à partir du CM) • des différents établissements travaillent au moins une fois par an ensemble.	Les écodélégués de classe • des différents établissements travaillent régulièrement ensemble. • sont des acteurs engagés et centraux.	Les écodélégués de classe • peuvent intervenir auprès des instances délibératives des collectivités territoriales de rattachement.	
Place de l'EDD dans le parcours de l'élève	Des actions inter-écoles ou inter-degrés sont mises en place en lien avec des ODD et en articulation avec les enseignements.	En complément des attendus du niveau 1 - Des projets EDD inter-écoles, inter-établissements ou inter-degré, se mettent en place de façon coordonnée.	En complément des attendus du niveau 2 - Le territoire propose un parcours d'EDD de l'élève coordonné et cohérent, si possible de la maternelle au lycée. - La démarche participe à la structuration de la liaison école-collège, du collège au lycée et du lycée vers le supérieur.	
Ouverture sur le territoire et à l'international	- Le groupe d'écoles / d'établissements utilise les ressources mobilisables du territoire et prend en compte ses enjeux spécifiques. - Les collectivités territoriales concernées sont engagées.	En complément des attendus du niveau 1 - Des partenariats (collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État ; établissements publics ; centres de recherche et universités ; associations agréées ; entreprises. etc.) pérennes et structurants existent sur le territoire. - Des actions de communication et de valorisation des actions menées sont mises en	En complément des attendus du niveau 2 - Une modification globale du fonctionnement des écoles et établissements du territoire permet de l'identifier comme un territoire contribuant au développement durable.	Le groupe d'écoles / d'établissements mène des échanges et des actions avec un ou des établissements à l'international en s'appuyant sur

Grille territoire

		place, en coordination avec les collectivités territoriales de rattachement.		les ODD.
Formation	<p>Le déploiement de l'EDD dans le territoire a favorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'inscription individuelle de personnels de plusieurs établissements du territoire à des temps de formation continue en EDD 	<p>Le déploiement de l'EDD dans le territoire a favorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • au moins une demande de formation EDD territorialisée à l'échelle de plusieurs structures scolaires du territoire • au moins une demande de formation EDD réunissant communauté éducative et agents territoriaux à l'échelle de plusieurs structures scolaires du territoire 	<p>Le déploiement de l'EDD dans le territoire a favorisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • un projet de formation en EDD pluriannuel des personnels engagés, tant sur le plan technique que sur le plan éducatif ou disciplinaire 	